



UNIGE. Au cours des six premiers mois, les bébés apprennent à reconnaître les expressions faciales.

Les bébés distinguent les émotions

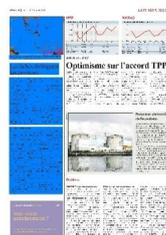
Les bébés de six mois sont capables de distinguer les émotions de joie et de colère chez les personnes qui les entourent, indépendamment des caractéristiques visuelles ou auditives.

C'est le constat d'une étude genevoise publiée dans la revue PLOS ONE. La capacité des bébés à différencier des expressions émotionnelles semble se développer durant les six premiers mois. Avant six mois, ils distinguent la joie de différentes autres expressions comme la peur, la tristesse ou la colère.

A partir de sept mois, ils développent la capacité à reconnaître plusieurs autres expressions faciales.

Dans le but de différencier la reconnaissance émotionnelle de la distinction des caractéristiques physiques des visages ou des voix, des chercheurs de l'Université de Genève (UNIGE) ont soumis 24 bébés de six mois à des tests oculaires. Ils ont mesuré la capacité de ces derniers à faire le lien entre une voix entendue, de joie ou de colère, et l'expression émotionnelle d'un visage, joie ou colère également.

Au cours d'une première phase de familiarisation auditive, le bébé est face à un écran noir et écoute une voix neutre, joyeuse ou en colère durant vingt secondes. Dans une deuxième phase, celle de la discrimination visuelle qui dure dix secondes, il est face à deux visages émotionnels, l'un exprimant la joie et l'autre la colère.



A l'aide de l'eye-tracking

En s'appuyant sur la technologie d'eye-tracking (oculomètre), les chercheurs ont mesuré les mouvements oculaires du bébé. Ils ont ainsi pu déterminer si le temps de regard pour l'un ou l'autre des visages émotionnels - ou pour des zones particulières du visage (bouche ou yeux) - varie en fonction de la voix écoutée. Si les bébés regardent autant les deux visages, il n'est pas possible de conclure à une différence. «En revanche, s'ils regardent nettement plus longtemps l'un d'eux, on peut affirmer qu'ils sont capables d'établir une différence», souligne Amaya Palama, chercheuse au Laboratoire du développement sensori-moteur affectif et social de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UNIGE.

Les résultats de cette étude révèlent que les bébés de six mois n'ont pas de préférence pour l'un ou l'autre des visages émotionnels s'ils ont entendu une voix neutre ou exprimant la colère. En revanche, ils regardent plus longtemps le visage exprimant la colère - et plus particulièrement la bouche de ce visage - après avoir entendu une voix exprimant la joie. Cette préférence visuelle pour la nouveauté de la part des bébés de six mois témoigne ainsi de leur capacité précoce à transférer une information émotionnelle de joie de la modalité auditive à la modalité visuelle, note l'UNIGE. Que cela marche avec la joie mais pas avec la colère est attribué par les psychologues au fait qu'à cet âge, les bébés sont davantage familiarisés avec la première qu'avec la seconde.

Cette étude permet de conclure que les bébés de cet âge sont capables de reconnaître une émotion de joie, indépendamment des caractéristiques physiques auditives ou visuelles. Elle fait partie d'un projet visant à étudier le développement des capacités de discrimination des émotions dans l'enfance financé par le Fonds national suisse (FNS). – (ats)